



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Dossier Presse

Diagnostiquer les sols dans les lieux accueillant les enfants et les adolescents

23 juin 2010

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Sommaire

- ➔ **Communiqué de presse**
- ➔ **Synthèse en région Centre du recensement des établissements concernés par les diagnostics des sols**
- ➔ **Liste des établissements concernés par l'action en région Centre**
- ➔ **Méthode de réalisation des diagnostics**
- ➔ **Présentation de l'inventaire BASIAS des anciens sites industriels et activités de service**
- ➔ **Plaquette d'information**



PREFET DE LA REGION CENTRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

23 juin 2010

Diagnostiques des sols dans les lieux accueillant les enfants et les adolescents

La loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, promulguée le 5 août 2009 indique dans son article 43 que « L'inventaire des sites potentiellement pollués en raison d'une activité passée et son croisement avec l'inventaire des [...] lieux d'accueil des populations sensibles seront achevés en 2010, afin d'identifier les actions prioritaires. »

Cet engagement est d'ailleurs retenu dans le cadre de l'action 19 du 2^{ème} Plan National Santé Environnement (2009-2013) relative à la réduction des expositions dans les bâtiments accueillant des enfants.

Cette démarche d'anticipation environnementale - et non de prévention d'un risque avéré - a fait l'objet d'une présentation par Chantal Jouanno lors de la conférence de presse du 25 février 2010.

Pour encadrer cette action, une circulaire du 4 mai 2010 (référéncée DEVP1010635C) précise les modalités de mise en œuvre de cette démarche.

Des éléments de communication (dont notamment des fiches questions-réponses) sont disponibles sur le portail « Sites et Sols Pollués » du ministère en charge du développement durable (<http://www.sites-pollues.developpement-durable.gouv.fr/>).

Dans un premier temps, ont été identifiés les établissements sensibles construits sur d'anciens sites industriels.

Pour cela, les établissements sensibles considérés sont :

- les crèches, écoles maternelles et élémentaires, établissements d'hébergement d'enfants handicapés relevant du domaine médico-social, les centres d'action éducative ;
- les collèges et les lycées ainsi que les établissements professionnels des jeunes du secteur public ou privé.

Il est à noter que les aires de jeux et les espaces verts attenants sont également concernés.

Les anciens sites industriels ont été identifiés grâce à la base de données BASIAS qui est un inventaire des anciens sites industriels et activités de service accessible sur internet (<http://basias.brgm.fr/>).

Cet inventaire a été réalisé sur 70 départements de la France dont l'ensemble des départements de la région Centre :

	<i>Nbre d'ETS* retenus</i>	<i>Centre ou Foyer d'action éducative</i>	<i>Collège</i>	<i>Crèche/ Garderie</i>	<i>Ecole du 1^{er} degré</i>	<i>Ets d'aide sociale ou médicale</i>	<i>Lycée</i>
18	1				1		
28	6	1		2	3		
36	2				2		
37	22		4	2	7	1	8
41	7			1	6		
45	20		3	1	11	1	4
Région Centre	58	1	7	6	30	2	12

*ETS : établissements sensibles

La liste des établissements concernés est disponible sur le portail « Sites et Sols Pollués » susmentionné.

Dans un deuxième temps, une visite sur site et, la plupart du temps, des prélèvements et analyses de sols et gaz du sol seront effectués sur chaque établissement recensé et seront à la charge financière de l'Etat.

Enfin, dans un troisième temps, les résultats de ces diagnostics seront exploités et permettront pour chaque établissement scolaire, soit de confirmer l'absence de risque, soit de proposer la mise en place des actions nécessaires.

Au vu du nombre de diagnostics à réaliser, cette action devrait s'étaler dans le temps. L'objectif est d'initier 200 diagnostics en 2010 sur toute la France, soit entre 15 et 20 en région Centre.

Le Préfet de la région Centre et le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours ont conjointement réuni le 31 mai dernier un comité régional de programmation qui a acté les propositions de la région sur les premiers diagnostics à réaliser. La programmation nationale sera déterminée au niveau ministériel pour le 30 juin 2010.

Fiches jointes :

- Synthèse en région Centre du recensement des établissements concernés par les diagnostics des sols
- Liste des établissements concernés par l'action en région Centre
- Méthode de réalisation des diagnostics
- Présentation de l'inventaire BASIAS des anciens sites industriels et activités de service

Contact presse : Gérard DUSSOUBS – Chargé de communication
Téléphone : 02 38 41 76 04
gerard.dussoubs@developpement-durable.gouv.fr

Thierry LOUIS – Unité de communication
Téléphone : 02 38 41 76 88
thierry.louis@developpement-durable.gouv.fr

23 juin 2010

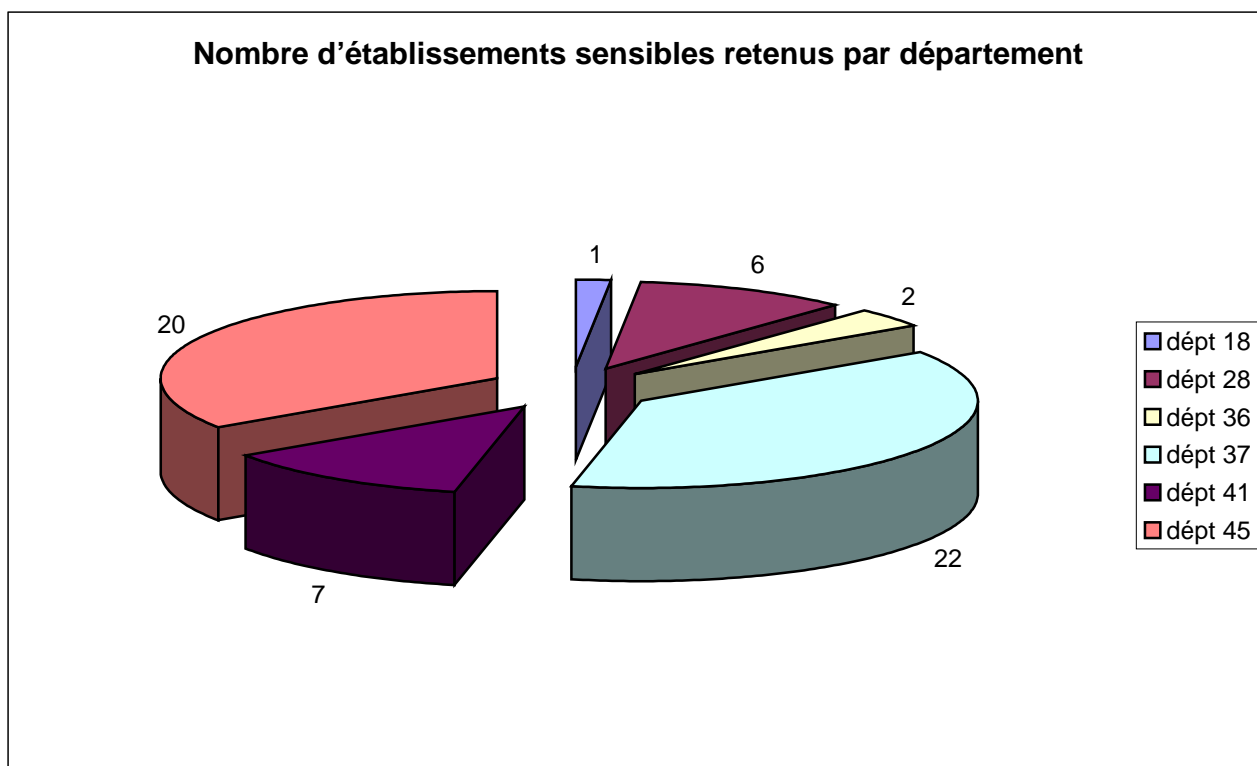
Diagnostics des sols dans les lieux accueillant les enfants et les adolescents

Synthèse en région Centre du recensement des établissements concernés

Région Centre : le croisement entre la liste des établissements sensibles et la base de données BASIAS a été réalisé sur les 6 départements.

Répartition par département :

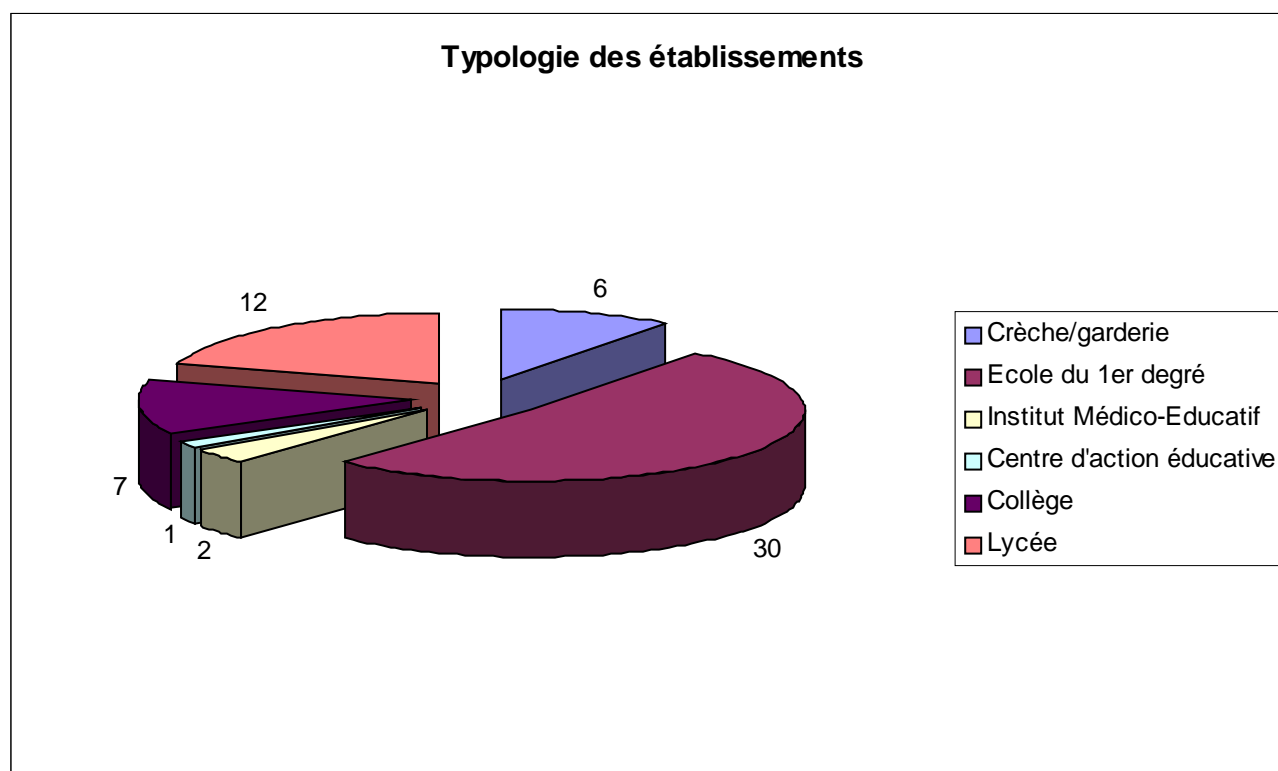
	<i>Nombre d'établissements sensibles retenus</i>
18	1
28	6
36	2
37	22
41	7
45	20
Région Centre	58



Répartition par typologie d'établissement :

	<i>Nbre d'ETS*</i> <i>retenus</i>	<i>Crèche/ Garderie (enfants en bas âge)</i>	<i>Ecole du 1^{er} degré</i>	<i>Ets d'aide sociale ou médicale</i>	<i>Centre ou Foyer d'action éducative</i>	<i>Collège</i>	<i>Lycée</i>
18	1		1				
28	6	2	3		1		
36	2		2				
37	22	2	7	1		4	8
41	7	1	6				
45	20	1	11	1		3	4
Région Centre	58	6	30	2	1	7	12

*ETS : établissements sensibles

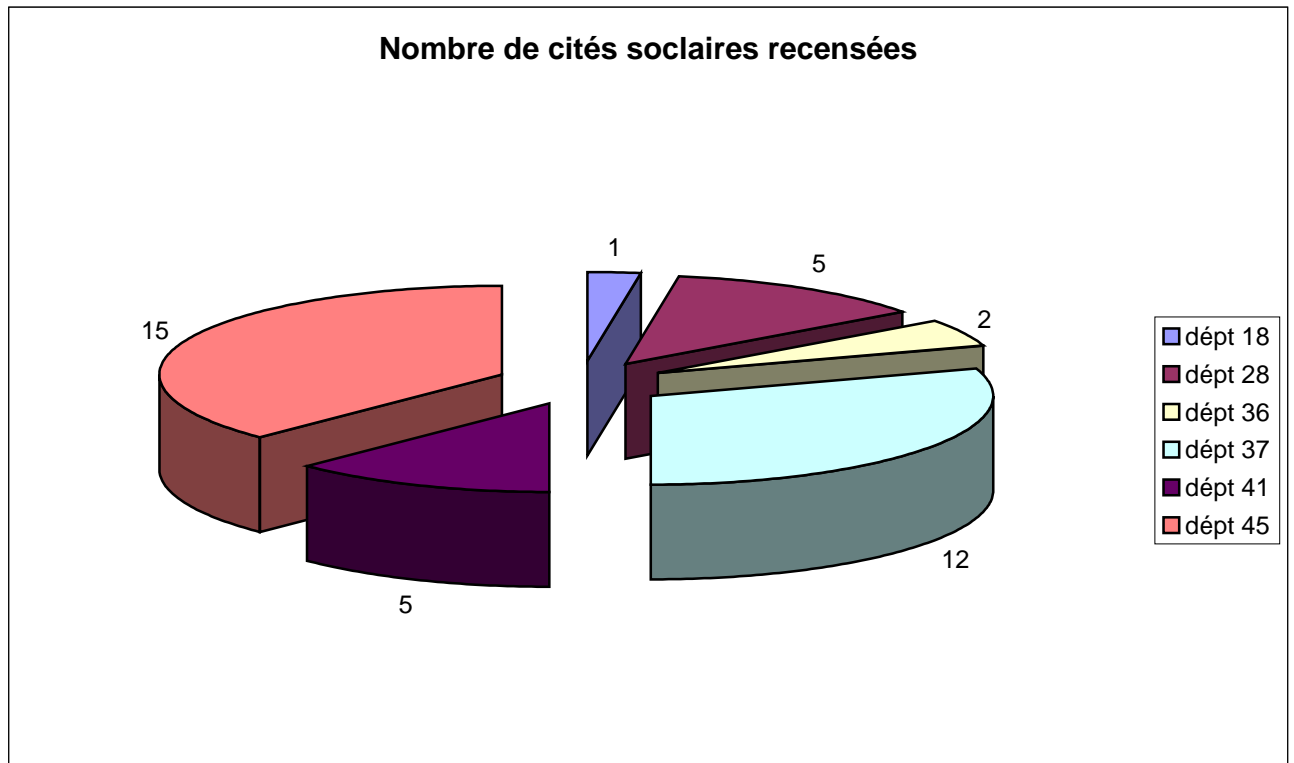


Nombre de cités scolaires recensées :

Une cité scolaire rassemble plusieurs établissements scolaires sur un même lieu géographique

	<i>Nbre d'ETS* retenus</i>	<i>Nbre de cités scolaires recensées</i>
18	1	1
28	6	5
36	2	2
37	22	12
41	7	5
45	20	15
Région Centre	58	40

*ETS : établissements sensibles





PREFET DE LA REGION CENTRE

23 juin 2010

Diagnostics des sols dans les lieux accueillant les enfants et les adolescents

Liste des établissements de la région Centre

N° Dépt	Nom dept	Commune	ID ETS	Type ETSS	NOM ETABLISSEMENT	Adresse ETS
18	CHER	VIERZON	0180287P	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	MAURICE CARON	RUE DES PENTECOTES
28	EURE-ET-LOIR	CHARTRES	280500653	CRECHE COLLECTIVE	CRECHE COLLECTIVE CENTRE VILLE	25 R DES BOUCHERS
28	EURE-ET-LOIR	CHARTRES	0280875Z	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	LA BRECHE	10 PLACE DROUAISE
28	EURE-ET-LOIR	CHATEAUDUN	0280979M	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	ILE DE CHEMARS	39 RUE SAINT JEAN
28	EURE-ET-LOIR	CHATEAUDUN	0280979M_P	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	ILE DE CHEMARS	
28	EURE-ET-LOIR	DREUX	280504770	HALTE GARDERIE	H. G. "TOM POUCE"	47 R ST-THIBAULT
28	EURE-ET-LOIR	DREUX	280505108	C.A.E.	CENTRE D'ACTION EDUCATIVE	88 R ST MARTIN
36	INDRE	CHATEAUROUX	0360623G	ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	SAINT-PIERRE	36 RUE DES ETATS UNIS
36	INDRE	CHATEAUROUX	0360144L	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	FRANCOISE KATZ	12 RUE PAUL LOUIS COURIER
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	370004574	CRECHE COLLECTIVE	CRECHE CHARLES BOUTARD	R DABILLY
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0370288M	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	BOUTARD (CHARLES)	33-35 RUE ROUGET DE L ISLE
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0370213F	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	GEORGE SAND (ex : JEAN MACE)	4 RUE DABILLY
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	370004616	CRECHE COLLECTIVE	CRECHE COLLECTIVE "GRECOURT"	19 R GRECOURT
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0370283G	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	GRECOURT	2 BIS RUE DUPORTAL
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0371048N	ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	SAINTE JEANNE D ARC	50 RUE DU SERGENT BOBILLOT
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0370743G	COLLEGE PRIVE	SAINTE JEANNE D ARC	50 RUE DU SERGENT BOBILLOT
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0370215H	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	MICHELET	40 RUE GALPIN THIOU
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0370041U	COLLEGE	MICHELET	38 RUE GALPIN THIOU
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0371570F	ECOLE ELEMENTAIRE PRIVEE	SAINTE AGNES	30 RUE DELPERIER
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0370757X	LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE	SAINT VINCENT DE PAUL	20 RUE ROUGET DE L ISLE
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0371439N	LYCEE TECHNOLOGIQUE PRIVE	ST FRANCOIS INST N-D LA RICHE	30 RUE DELPERIER
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0370728R	LYCEE GENERAL PRIVE	SAINT MEDARD INST N-D LA RICHE	30 RUE DELPERIER
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0371321K	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	MIRABEAU	85 BIS RUE MIRABEAU

37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0371330V	COLLEGE PRIVE	SAINTE GREGOIRE	3 QUAI PAUL BERT
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0370727P	LYCEE GEN.ET TECHNOL.PRIVE	GRAND ST GREGOIRE	3 QUAI PAUL BERT
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0371411H	ECOLE SECONDAIRE PROF.PRIVEE	ETC ESTHETIQUE	49 ET 51 RUE LAPONNERAYE
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0371532P	LYCEE POLYVALENT PRIVE	ESTHETIQUE DE TOURAINE	49 ET 51 RUE LAPONNERAYE
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0371577N	SECTION ENSEIGT PROFES.PRIVEE	LPO ESTHETIQUE DE TOURAINE	49 ET 51 RUE DE LAPONNERAYE
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0370763D	COLLEGE	LOUIS PASTEUR	92 RUE DU SANITAS
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	0370035M	LYCEE GENERAL	DESCARTES	3 RUE DE LA PREFECTURE
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	370002354	I.M.E.	I. M. E. "TOURS"ADAPEI"	19 R DELPERRIER
41	LOIR-ET-CHER	BLOIS	'0410788J_P	ECOLE MATERNELLE PRIVEE	STE MARIE MONSABRE	6 RUE DU POINT DU JOUR
41	LOIR-ET-CHER	BLOIS	0410788J	ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	STE MARIE MONSABRE	6 RUE DU POINT DU JOUR
41	LOIR-ET-CHER	BLOIS	0410063W	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	MARCEL BUHLER	10 RUE RONCERIAIE
41	LOIR-ET-CHER	BLOIS	410001143	HALTE GARDERIE	HALTE-GARDERIE "LA RIBAMBELLE"	10 RUE RONCERIAIE
41	LOIR-ET-CHER	SALBRIS	0410437C	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	LES PETITS LUTINS	16 RUE JEAN JAURES
41	LOIR-ET-CHER	VENDOME	0410510G	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	SAINTE PIERRE LAMOTHE	PLACE FRIMCABAULT
41	LOIR-ET-CHER	VENDOME	0410998M	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	ECOLE DE LA CORMEGEAIE	IMPASSE DE LA CORMEGEAIE
45	LOIRET	INGRE	0451068S	COLLEGE	MONTABUZARD	6 AVENUE DE LA COUDRAYE
45	LOIRET	MONTARGIS	450000492	I.M.E.	I. M. E. "ANDRE NEULAT"	30 R DUCHESNE RABIER
45	LOIRET	OLIVET	0451066P	ECOLE MATERNELLE PRIVEE	LA PROVIDENCE	91 RUE DU GENERAL DE GAULLE
45	LOIRET	OLIVET	0450959Y	ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	LA PROVIDENCE	91 RUE DU GENERAL DE GAULLE
45	LOIRET	OLIVET	0450346G	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	LA CERISAIE	119 RUE DU GENERAL DE GAULLE
45	LOIRET	ORLEANS	0450250C	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	CHATELET	25 RUE DE LA CHARPENTERIE
45	LOIRET	ORLEANS	0450714G	ECOLE MATERNELLE ANNEXE IUFM	LOUISE MICHEL	106 TER RUE DU FG ST JEAN
45	LOIRET	ORLEANS	0450256J	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	RENE THINAT	84 RUE DU FAUBOURG BANNIER
45	LOIRET	ORLEANS	0450287T	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	ANDRE DESSAUX	45 RUE DU FAUBOURG BANNIER
45	LOIRET	ORLEANS	0450291X	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	JEAN ZAY	50 RUE DES CHARRETIERS
45	LOIRET	ORLEANS	0450053N	COLLEGE	DUNOIS	23 RUE DE COULMIERS
45	LOIRET	ORLEANS	0450051L	LYCEE POLYVALENT	BENJAMIN FRANKLIN	21 BIS RUE EUGENE VIGNAT
45	LOIRET	ORLEANS	0451490A	SECTION ENSEIGNT PROFESSIONNEL	LYCEE BENJAMIN FRANKLIN	21 BIS RUE EUGENE VIGNAT
45	LOIRET	ORLEANS	0450049J	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	POTHIER	2 BIS RUE MARCEL PROUST
45	LOIRET	ORLEANS	0450771U	ECOLE 2D DEGRE POLYVAL PRIVEE	FORMATION ENTREPRISE - CECAM	28 RUE DU FBG DE BOURGOGNE
45	LOIRET	ORLEANS	450003520	HALTE GARDERIE PAR.	HALTE GARDERIE "LA MARELLE"	8 R GUILLAUME
45	LOIRET	ORLEANS	0450712E	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	LOUISE MICHEL	110 FAUBOURG SAINT JEAN
45	LOIRET	PUISEAUX	0450063Z	COLLEGE	VICTOR HUGO	PROMENADE GASSON
45	LOIRET	SAINTE-JEAN-LE-BLANC	0451259Z	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	JEAN BONNET	131 BIS RUE DEMAY
45	LOIRET	SAINTE-JEAN-LE-BLANC	0451203N	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	JEAN BONNET	131 BIS RUE DEMAY



PREFET DE LA REGION CENTRE

23 juin 2010

Diagnostics des sols dans les lieux accueillant les enfants et les adolescents

Méthode de réalisation des diagnostics

Dans le cadre de l'action « Diagnostics des sols dans les lieux accueillant les enfants et les adolescents », des diagnostics vont être réalisés.

Ces diagnostics entrent dans le cadre d'une démarche d'anticipation - et non de prévention d'un risque avéré - et ont pour objectif est de contrôler que des pollutions pouvant éventuellement être présentes dans les sols ne dégradent pas :

- l'air des locaux,
- les aires de jeux des jeunes enfants,
- le réseau d'eau potable.

Chaque diagnostic sera adapté à chaque établissement compte tenu de l'activité industrielle passée (ex : pour un garage automobile, les métaux, type chrome et plomb seront recherchés ainsi que des produits volatils toxiques comme les hydrocarbures et les solvants chlorés de dégraissage), de l'âge des enfants (les jeunes enfants sont susceptibles d'avaler de la terre en jouant et en portant leurs mains à leur bouche, contrairement aux élèves des lycées) ainsi que des aménagements du site (ex : jardins pédagogiques potagers).

La réalisation d'un diagnostic s'accompagne d'une démarche comprenant :

- la recherche et l'examen des archives de l'activité industrielle et celles de la construction de l'établissement ;
- une visite approfondie a minima de l'établissement,
- la mise au point d'un programme de prélèvements et la réalisation de prélèvements adaptés à l'établissement ,
- la réalisation d'analyses dans un laboratoire centralisé et agréé par le ministère en charge du développement durable,
- l'analyse et l'interprétation des résultats, la rédaction des rapports et de leurs synthèses techniques et non techniques.

Chaque étape de cette démarche sera contrôlée par le BRGM (Bureau des Recherches Géologiques et Minières) mandaté par le ministère en charge du développement durable pour être maître d'ouvrage délégué de cette action.

La réalisation du diagnostic permettra de classer l'établissement scolaire dans une des catégories suivantes :

- catégorie A : les sols de l'établissement ne posent pas de problème ;
- catégorie B : la visite montre que les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions dont la présence dans les sols a été confirmée par les prélèvements et les analyse (ex : cas des pollutions volatiles détectées sous les fondations ou les vide sanitaires, sans incidence sur les pièces fréquentées par les élèves et le personnel scolaire) ou dont la vérification de la présence n'est pas nécessaire (ex : cas des pollutions métalliques recouvertes par des dalles). Des modalités de gestion seront mises en place pour garder la mémoire des pollutions et expliquer ce qui doit être fait si les aménagements ou les usages des lieux venaient à être modifiés ;
- catégorie C : les diagnostics ont montré la présence de pollutions qui nécessitent la mise en œuvre de mesures techniques de gestion, voire la mise en œuvre de mesures sanitaire.

Il est à noter que cette méthodologie a été testée sur 7 établissements dont aucun n'a été classé en catégorie C.

La démarche globale de diagnostic a pour chaque établissement scolaire considéré une durée de 20 à 25 semaines.

Le ministère en charge du développement durable a programmé deux vagues de diagnostics. La première vague, concernant au total 1200 diagnostics, débutera à partir de juillet 2010. Les établissements scolaires concernés par cette action en région Centre en feront partie. Au niveau national, 200 diagnostics seront initiés en 2010.

La réalisation de ces diagnostics rentre dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et est financée par le ministère en charge du développement durable. Le coût global de cette action est estimé entre 32 et 72 millions d'euros.



PREFET DE LA REGION CENTRE

23 juin 2010

Diagnostics des sols dans les lieux accueillant les enfants et les adolescents

Présentation de l'inventaire BASIAS des anciens sites industriels et activités de service

La base de données BASIAS, accessible sur internet (<http://basias.brgm.fr>) est un inventaire des anciens sites industriels et activités de service.

La réalisation d'inventaires historiques régionaux (IHR) des sites industriels et activités de service, en activité ou non, s'est accompagnée de la création de la base de données nationale BASIAS.

Disponible depuis quelques années en région Centre (cf tableau ci-après), cet inventaire a pour but de :

- recenser, de façon large et systématique, tous les anciens sites industriels et activités de service,
- conserver la mémoire de ces sites,
- fournir des informations utiles aux acteurs de l'urbanisme, du foncier et de la protection de l'environnement.

Cette base de données BASIAS a aussi pour objectif d'aider, dans les limites des informations récoltées, les notaires et les détenteurs des sites, actuels ou futurs, pour toutes transactions immobilières. Il faut souligner que l'inscription d'un site dans la banque de données BASIAS reflète son ancienne activité et ne préjuge en rien d'une éventuelle pollution à son endroit.

Les données récoltées au cours de l'IHR concernent, pour autant qu'elles figurent dans les dossiers consultés, l'identification et la localisation des sites, les activités exercées et les exploitants, les accidents ou pollutions connus, les éventuelles études connues sur le site, ainsi que la bibliographie des documents consultés. Parmi les sites recensés et localisés sur carte, ceux qui n'ont plus d'activité industrielle font l'objet d'une recherche complémentaire pour connaître, notamment, l'utilisation actuelle ou les projets de réaménagement pour les sites en friche et la vulnérabilité du sous-sol. Ce dernier critère a été instruit à partir de données synthétiques existant à l'échelle départementale.

En région Centre, 13 004 sites ont été recensés dans la base de données BASIAS lors des inventaires départementaux dont l'achèvement s'est étalé entre décembre 1997 et 2004.

Références réglementaires : Arrêté ministériel du 10 décembre 1998 publié le 16 avril 1999, Circulaires ministérielles, en date du 26 avril 1999, adressées aux Préfets et aux Directeurs Régionaux de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE)